

1 DÉPÔT DES DÉCLARATIONS COMPLÈTES

Depuis la campagne 2009, les déclarations complètes sont refusées sur le système TDS. Le déclarant est invité à déposer son fichier **sur le service Net-DADSU de Net-Entreprises**.

2 UTILISATION DES CODES DESTINATAIRES IRC dans les déclarations TDS seules (*nature 02*)

Les codes **S44.G03.05.001** de type IRC (*Annn, Cnnn ou Gnnn*) sont **refusés** dans des déclarations TDS seules (*nature 02*), sur net-entreprises comme sur TDS.

Privilégier les déclarations de nature 01 (*Dads-U complète, tout organisme*) ou, à défaut, de nature 07 (*IRC*) ou de nature 08 (*prévoyance*).

3 CONTRÔLE DES CODES IRC

Le code IRC Agirc-Arrco destinataire (code organisme destinataire) fait l'objet d'avertissements (erreurs bloquantes) dans l'outil de contrôle DADSU-CTL V01X06 :

- > pour un salarié relevant de l'Agirc-Arrco déclaré comme non cadre (S40.G10.05.015.002), présence demandée de 1 à 2 codes IRC destinataire (S44.G03.05.001), dont 0 à 2 codes Annn, aucun code Cnnn, et 0 à 2 codes Gnnn,
- > pour un salarié relevant de l'Agirc-Arrco déclaré comme cadre ou extension cadre (S40.G10.05.015.002), présence demandée de 1 à 3 codes IRC destinataire (S44.G03.05.001), dont 0 à 2 codes Annn, 0 à 1 code Cnnn, et 0 à 3 codes Gnnn,
- > pour un salarié déclaré avec un code Cnnn, demande d'un statut catégoriel Agirc-Arrco S40.G10.05.015.002 de type cadre ou extension cadre.

4 CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Un certificat de conformité est retourné au déclarant par mail, pour chaque envoi réel ayant passé avec succès **le contrôle de forme Net-DADSU**. Ce certificat détaille les caractéristiques principales de la ou des déclarations contenues dans l'envoi (*SIREN, raison sociale, nature, type, période de référence...*), et **mentionne le libellé de chaque OPS destinataire, en sus de son code**.

AU FINAL :

Le déclarant ne peut pas émettre de déclarations TDS seules **contenant des codes IRC**.

Il n'est donc pas possible de renseigner une déclaration complète **sans code destinataire S44.G03.05.001** car il y a rejet au contrôle de forme lorsque cette rubrique est absente.

Il y a lieu malgré tout de mentionner le bon code destinataire **et de n'utiliser le code 90000 qu'à bon escient** (*population déclarée ne relevant d'une institution de retraite complémentaire*) :

- ✓ qui sera signalé parmi les avertissements générés par l'outil de contrôle local DADSU-CTL V01X06 (*sous réserve qu'il soit utilisé, mais qui conduit à la génération d'un «certificat de pré-contrôle»*),
- ✓ à défaut, qui sera explicité au niveau du certificat de conformité.

L'avis de dépôt du site « net-entreprises » doit être suivi d'un « accusé réception » de notre groupe Réunica, seul garant de l'exhaustivité de la transmission.